

Info-Flash

Santé Sécurité

Environnement

Mardi 12 mai 2026
Numéro 2026 – SSE 10

⇒ Webinaire sur la subvention Prévention Chutes

L'Assurance Maladie - Risques professionnels propose un **webinaire sur la subvention Prévention Chutes**.

Parmi les solutions proposées, la subvention Prévention Chutes permet d'être **subventionné à hauteur de 50 %, jusqu'à 25 000 euros**, pour :

- La réfection de sol et l'aménagement de voies de circulation ;
- Des moyens d'accès en hauteur ;
- L'aménagement de quais de livraison ;
- La sécurisation de véhicules de transport et de livraison.

Ce webinaire se tiendra le **jeudi 13 mai à 11 heures**. L'inscription est obligatoire : [Microsoft Virtual Events Powered by Teams](#)

⇒ INRS - Sans formation, pas de prévention

A l'occasion de la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, l'INRS rappelle l'importance de la formation dans la prévention des risques professionnels.

L'INRS rappelle que la formation est un levier majeur pour prévenir les risques professionnels.

En ce sens, l'Institut propose une **offre de formations complète et modulaire, adaptée à la diversité des publics** (responsables HSE, médecins et infirmiers du travail, membres du CSE, encadrement, formateurs...) **et des contextes de travail** (stages en présentiel, formations à distance, ou encore formations dispensées par des organismes habilités à destination des entreprises et des services de prévention et de santé au travail).

Pour plus d'informations : « [Sans formation, pas de prévention](#) » : l'INRS rappelle l'importance de la [formation dans la prévention des risques professionnels](#). - Communiqué de presse - INRS

⇒ INRS - Incendie, explosion : désamorcer les risques

Dans le cadre de sa revue technique n° 282 « Hygiène et sécurité du travail », l'INRS a mis en ligne un **dossier consacré aux risques d'incendie et d'explosion au sein des entreprises**.

Ce dossier rappelle les notions et principes de base pour mettre en oeuvre une démarche de prévention adaptée à chaque situation rencontrée.

Il énonce que la prévention du risque incendie et explosion est fondamentale et doit intervenir le plus en amont possible, dès la conception et l'implantation des locaux ou dès la mise en place d'un nouveau procédé de production.